



Accusé de réception en préfecture
02B-24200354-20211122-CONS-AG-21-140-DE
Date de télétransmission : 01/12/2021
Date de réception préfecture : 01/12/2021

**CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA**

Conseil du 22 Novembre 2021

DELIBERATION DU CONSEIL

DE LA

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA

OBJET : Dérogations au repos dominical – Commune de Bastia – Avis conforme de l'EPCI

L'An Deux Mille Vingt et un, le 22 novembre à 17h00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni à Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO, sur convocation en date du 16 novembre 2021

PRESENTS :

BATTESTI Gilles, BERTOLUCCI Marie-Christine, BIAGGINI Jean-Jacques, CALLIER Jeanne, COLOMBANI Carulina, DE GENTILI Emmanuelle, LACAVE Mattea, LEONARDI Jean-Charles, LINALE Serge, LOMBARDO Florence, LORENZI Thérèse, MASSONI Jean-Joseph, MILANI Jean-Louis, MUSSIER Emma, PADOVANI Marie-Hélène, PELLEGRINI Leslie, PERETTI Philippe, PERFETTINI Martine, PETRI-GUASCO Emmanuel, POLISINI Ivana, POZZO DI BORGO Louis, ROMITI Gérard, ROSSI Michel, SALGE Hélène, SAVELLI Jean-Michel, SAVELLI Pierre, SIMONI Pierre-Baptiste, TIMSIT Christelle

ONT DONNE POUVOIR :

GIAMARCHI Marie-Dominique	à	LOMBARDO Florence
MALAFRONTI Christine	à	BERTOLUCCI Marie-Christine
MORGANTI Julien	à	BIAGGINI Jean-Jacques
PADOVANI Jean-Jacques	à	LORENZI Thérèse
PIPERI Linda	à	LACAVE Mattea
POLIFRONI Bruno	à	PADOVANI Marie-Hélène
SIMONPIETRI Pierre-Michel	à	POZZO DI BORGO Louis
TIERI Paul	à	SAVELLI Pierre
ZUCCARELLI Jean	à	SALGE Hélène

ABSENTS :

DE CASALTA Jean-Sébastien, VESPERINI Françoise, SIMEONI Gilles

QUORUM : 21

Le Président constate le quorum et invite le Conseil à désigner son secrétaire de séance. M. Simoni Pierre-Baptiste est désigné secrétaire de séance.

OBJET : Dérogations au repos dominical – Commune de Bastia – Avis conforme de l'EPCI

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu la sollicitation de la Mairie de Bastia ;

Vu le rapport présenté ce jour ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

**APPROUVE
(A l'unanimité)**

Le calendrier 2022 relatif aux possibilités d'ouvertures dominicales proposé par la commune de Bastia :

- 10, 17, 24 et 31 juillet ;
- 07, 14, 21 et 28 août ;
- 27 novembre ;
- 04, 11 et 18 décembre.

AUTORISE

Le Président à signer tous documents se rapportant à ce dossier ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



LE PRESIDENT


Louis POZZO DI BORGO

